



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Concours externe BAC + 3 du CAPES

Cafep-Capes

Section Langues régionales : Breton

- 1) Exemple de sujet pour la deuxième épreuve d'admissibilité
- 2) Extrait de l'arrêté du 17 avril 2025

Les épreuves des concours externes du Capes et du Cafep-Capes BAC +3 sont déterminées dans l'[arrêté du 17 avril 2025 fixant les modalités d'organisation du concours externe du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré](#), publié au Journal Officiel du 19 avril 2025, qui fixe les modalités d'organisation du concours et décrit le schéma des épreuves.

CAPES BAC +3
Sujet 0 / Deuxième épreuve d'admissibilité

PREMIÈRE PARTIE – TRADUCTION (moitié de la note de l'épreuve)

Document 1 :

Thème : Vous traduirez en breton l'intégralité du texte suivant :

- 1 La solitude ne me fait pas peur, l'isolement non plus, sachant que l'une
2 comme l'autre sont ici très relatifs. La radio me relie au monde, il y a du
3 réseau pour le téléphone et ces visites sont bien la preuve que je ne rêve pas.
4 Le désœuvrement m'inquiète davantage car dans ces cas-là, la mélancolie est
5 toujours prompte à pointer son petit nez de sale vicelarde. Il faut savoir rester
6 vigilant.
- 7 Soirée tranquille à la lueur des chandelles en écoutant une interview de Peter
8 Handke qui vient de recevoir le prix Nobel de littérature et qui dit sans
9 esbroufe des choses intéressantes sur l'écriture et sur la vie que je ne peux
10 qu'approuver. Il aime aller ramasser les champignons dans les forêts et sait
11 pertinemment que la littérature ne va pas changer le monde. L'oreille collée à
12 la radio, je déguste mon verre de vin à petites gorgées tout en mâchonnant des
13 nounours à la guimauve. De temps à autre, j'attaque une grille de mots
14 croisés.

**Île Wrac'h, carnet de bord, Hervé Bellec, Editions Ouest-France, 2021,
p. 49**

Document 2 :

Version : Vous traduirez en français l'intégralité du texte suivant :

- 1 Raktal ma oa aet Yannig diwar wel gant e garrad edo ar munuzer en e
2 ched, taolet rust e falz war al leur ha sparlet an nor warnañ en desped
3 d'an amzer gaer. An neb a vije tostaet neuze en dije klevet ur cheuleuvari
4 diaouled o tont eus ar santier m'edo Yann Rozago o taoubenniñ pep tra e-
5 ser ledouiñ hardizh ha prezegenniñ a vouezh uhel ouzh e skeud.
- 6 « Ata, tri mil gurun ha boul a dan ! Pelec'h an diaoul em eus serret ar pezh
7 prenn evlec'h-se ! Pemp bloaz zo 'mañ o koshaat, ne gavin ket gwelloc'h.
8 Hag a vent dereat !... Met pelec'h 'ta... Sur on ne oa ket bet klenket er
9 c'halatrez, re sec'h e vije bet... En traoñ amañ e tle bezañ, nondegast... Tu
10 bennak... A... Kavet eo ! Amañ 'oac'h o c'hortoz, Bastianig ! »

11 Ya, ur pezh a vent kaer e oa, o tont eus diskoultradur an teir evlec'henn
12 gozh a ginnige pemp bloaz zo tagañ ur pennad moger d'ar marchosi.
13 Kentizh ma oa bet echu an dispenn eus ar skourroù tevañ en doa Yann
14 lakaet e lagad war an tamm-se ha n'eo ket war hini ebet all. Hep gouzout
15 dare petra a rafe gantañ, na zoken hep bezañ sur da gaout an implij
16 anezhañ un deiz bennak.

Azvent, Mich Beyer, An Alarc'h embannadurioù, 2013, pp. 83-84

SECONDE PARTIE – ANALYSE DE FAITS DE LANGUE
--

(moitié de la note de l'épreuve)

1. Document 1 : Vous proposerez un commentaire du segment suivant :
« l'une comme l'autre » en vous fondant sur une analyse des structures
employées en français et en breton.

2. Document 2 : Vous analyserez grammaticalement l'emploi du
conditionnel dans ce texte et expliquerez vos choix de traduction.

3. Documents 1 & 2 : Vous proposerez différentes traductions possibles
des deux segments suivants en vous fondant sur une analyse grammaticale
et sur le contexte et vous explicitez votre choix pour chacun d'eux :

- *en écoutant une interview de Peter Handke ;*

- *tout en mâchonnant des nounours à la guimauve*

Réglementation de la deuxième épreuve d'admissibilité

Extrait de l'annexe de l'arrêté du 17 avril 2025 fixant les modalités d'organisation du concours externe du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré, publié au Journal Officiel du 19 avril 2025

A. – Epreuves d'admissibilité

2° Deuxième épreuve d'admissibilité.

L'épreuve comporte deux parties. La première partie de l'épreuve est constituée d'un thème et d'une version. La seconde partie porte sur une analyse critique des faits de langue à rédiger en français.

L'épreuve se fonde sur un dossier composé de documents de nature variée dans la langue régionale mais aussi en français.

Elle vise à apprécier la maîtrise des deux systèmes linguistiques et le passage de l'un à l'autre.

Durée : quatre heures.

Coefficient 2.

L'épreuve est notée sur 20. Chaque partie compte pour 10 points. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire ;